



AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SERVICES PERISCOLAIRES ET CULTURELS

Cette autorisation de prélèvement sera valable pendant toute la durée d'utilisation des services périscolaires et/ou culturels choisis. Vous pourrez à tout moment arrêter les prélèvements par simple courrier postal ou numérique adressé à la mairie de Nandy (voir conditions en mairie pour le délai d'arrêt concernant la facturation en cours). Si vous souhaitez modifier les secteurs concernés par votre autorisation, un simple courrier suffira.

Si vous changez de coordonnées bancaires, il vous faudra renouveler votre autorisation avec les nouvelles coordonnées (excepté dans le cas où l'information parviendrait directement de votre établissement bancaire).

Attention :

- Si vous bénéficiez de **bons CAF pour les vacances d'été**, vous devez veiller à fournir **impérativement** ces documents **lors de l'inscription de votre(s) enfant(s)**. Si ces documents ne sont pas fournis à l'inscription, nous n'aurons plus la possibilité de déduire leur valeur de vos factures.
- **Ne choisissez pas le prélèvement automatique** comme mode de paiement dans les cas suivants : utilisation de **CESU ou ANCV, prise en charge par le CCAS ou par un autre organisme.**

Régie prélèvements : 01.64.19.29.30 / finances@nandy.fr

Veillez choisir les secteurs à prélever : (à défaut, tous les secteurs seront prélevés)

- Secteur ENFANCE : accueils pré et post-scolaires, restauration municipale, étude+, accueil de loisirs mercredi et vacances
- Secteur PETITE-ENFANCE : crèche familiale et halte-jeux
- Secteur CULTUREL : conservatoire municipal de musique

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par le TRESOR PUBLIC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte.

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE	
Nom(s) :	
Adresse :	

N° NATIONAL D'EMETTEUR
502 259

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Etablissement Code banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
.....

DESIGNATION DU CREANCIER
REGIE RECETTES SERVICES EXTERIEURS NANDY

Date :

Signature du titulaire du compte à débiter :

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE
TRESORERIE GENERALE Seine-et-Marne

JOINDRE IMPERATIVEMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE